

La structure de la distribution s'est complètement modifiée de 1947 à 1955 par la constitution d'importantes entreprises de distribution sous forme d'intercommunales mixtes. Ces dernières vendaient en 1947, 11 % de la basse tension et 2 % de la haute tension, contre 42 et 17 % en 1955.

Les quantités vendues entre les diverses utilisations n'ont pas sensiblement varié.

L'énergie vendue en basse tension est passée de 1.344,6 GWh en 1954 à 1.430 GWh en 1955, soit une augmentation de 6,3 % imputable principalement aux ventes à l'usage domestique.

L'extension de mesures tarifaires a amené une réduction du prix du KWh. Les recettes, en basse tension, n'ont augmenté que de 3,9 % au lieu de 6,3 % en quantité.

La valeur moyenne du prix de vente du KWh en basse tension est passée de F 3,10 en 1954, à F 3,03 et F 3,37 contre F 3,27 pour l'usage domestique.

En haute tension, les ventes d'énergie ont augmenté de 8,3 % et les recettes de 5 %. Cette différence résulte également de la diminution du prix du KWh.

## Communiqués

### PRIX MAURICE BERGER

Il est instauré un « Prix Maurice Berger » qui sera attribué tous les trois ans et, pour la première fois, en 1957, soit au meilleur mémoire ou autre travail original présenté par un ingénieur A.I.G., soit à un travail méritant qui ne serait pas présenté au concours par son auteur mais qui serait porté à la connaissance du jury du concours par d'autres voies.

Le prix est de 5.000 F minimum à 10.000 F maximum. Le montant exact est à déterminer chaque fois par le Comité Directeur de l'A.I.G.

Les mémoires doivent parvenir, en triple exemplaire, avant le 1<sup>er</sup> octobre 1957, au Secrétariat Général de l'A.I.G., 32, rue Berckmans à Bruxelles, où les candidats peuvent obtenir tous renseignements.

TROISIEME CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA PREPARATION DU CHARBON - Bruxelles-Liège, 23-28 juin 1958, organisée par l'Institut National de l'Industrie Charbonnière.

#### Comité d'Honneur

M. M.J. Ankeny, Directeur de l'U.S. Bureau of Mines, Washington : Etats-Unis.

M. L. Canivet, Président de la Fédération Charbonnière de Belgique, Bruxelles : Belgique.

M. H.A. Longden, Directeur Général de la Production, National Coal Board, Londres : Grande-Bretagne.

M. A. Vandenheuvel, Directeur Général des Mines, Bruxelles : Belgique.

M. A. Verret, Président des Charbonnages de France, Paris : France.

M. H.H. Wemmers, Président-Directeur des Staatsmijnen, Heerlen : Pays-Bas.

M. A. Wimmelmann, Président du Steinkohlenbergbauverein, Essen : Allemagne.

#### Comité de Travail

M. R. Cheradame, Centre d'Etudes et Recherches des Charbonnages de France, Paris : France.

M. W. Crentz, U.S. Bureau of Mines, Washington : Etats-Unis.

M. A. Grounds, National Coal Board, Londres : Grande-Bretagne.

MM. G.A.H. Meyer et K. Lemke, Steinkohlenbergbauverein, Essen : Allemagne.

MM. W.E. van Os et C. Krijgsman, Staatsmijnen, Heerlen : Pays-Bas.

MM. J. Venter et P. Stassen, Institut National de l'Industrie Charbonnière, Liège : Belgique.

La première Conférence Internationale sur la Préparation du Charbon fut organisée par le Centre d'Etudes et Recherches des Charbonnages de France, à Paris, du 26 juin au 1<sup>er</sup> juillet 1950. Elle comportait les chapitres ci-après : Représentation des résultats du lavage. Méthodes de contrôle. Application à des lavoirs en service. Perfectionnements apportés à des procédés déjà connus. Procédés nouveaux. Opérations annexes. Organisation générale d'un lavoir.

La deuxième Conférence fut organisée par le Steinkohlenbergbauverein, à Essen, du 20 au 25 septembre 1954. Elle comportait les chapitres ci-après : Lavage des gros et des grains. Lavage et égouttage des fines. Lavage des schlamms. Epaisissement, égouttage et séchage des schlamms. Séparation et contrôle des liquides denses. Relation entre les procédés et la rentabilité. Contrôle du lavage.

Dans les deux cas, les sujets traités visaient les problèmes du moment. La troisième Conférence s'inspire de la même tradition. Elle traitera de la préparation des charbons de petit calibre, inférieurs à 10 mm et comportera les chapitres ci-après :

I. — La préparation mécanique en relation avec l'utilisation du charbon.

II. — Préparation du charbon brut avant lavage.

III. — Lavage des fines.

IV. — Traitement des schlamms. Epaisissement. Clarification des eaux. Flottation. Filtration. Séchage. Traitement du refus.

V. — Contrôle. Surveillance, Automation. Divers.

VI. — Les tendances des méthodes et procédés relatifs à la préparation du charbon.

Un procédé vraiment nouveau, relatif à une granulométrie supérieure à 10 mm, pourra cependant être traité au chapitre « Divers ». Le chapitre « Préparation du brut » porte sur toutes les granulométries.

Les séances techniques se tiendront à Liège, Belgique, durant la semaine du 23 au 28 juin 1958. Elles auront lieu dans les trois langues, allemande,

anglaise et française, avec traduction simultanée. Les rapports et communications seront également publiés dans les trois langues, avant la Conférence.

Au cours de cette semaine et de la suivante, des visites seront organisées dans les bassins miniers de Belgique et des pays voisins.

L'organisation est assumée par l'Institut National de l'Industrie Charbonnière (Inichar). Suivant la tradition, les organismes de recherches et de production d'Allemagne, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas et U.S.A. collaborent et constituent le Comité de Travail.

\* \* \*

Les Membres auront l'occasion de visiter l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles, le Pavillon de la C.E.C.A. et vraisemblablement une exposition belge spécialisée de matériel de préparation mécanique. Un programme de visites et d'excursions est prévu pour les dames qui accompagnent. En principe, les participants seront logés à Liège ou dans les environs.

Le prix de l'inscription au Congrès, comportant le coût des publications, l'entrée à l'Exposition et la participation aux diverses manifestations, est de 600 francs belges; ce prix ne comprend pas le coût des excursions qui sera fixé ultérieurement.

Le paiement du droit d'inscription s'effectuera, soit par mandat ou chèque bancaire barré établi au nom de l'Institut National de l'Industrie Charbonnière, à Liège, soit par virement au crédit du compte n° 223.38 à l'Office des Chèques Postaux, à Bruxelles. Tous détails relatifs au programme de la Conférence et à l'organisation matérielle seront envoyés ultérieurement.